



Compte bloqué à la banque suite à un usurpation de Cb et chèque

Par **MissRome**, le **09/02/2020** à **22:40**

Bonjour,Voici 5 ans que mon conjoint a son compte bancaire de bloquer suite au vol de sa carte bleu et de plusieurs chèques par son ex compagne lors de leurs séparation. Son compte n'est toujours pas débloqué et nous n'avons aucune nouvelle sur le déroulement de la procédure ou du de blocage du compte. Que pouvons nous faire ?

Par **morobar**, le **10/02/2020** à **08:37**

Bonjour,Votre "conjoint" doit se déplacer à sa banque et faire un petit scandale pour être reçu et liquider ce compte. EN clair il doit un b peu s'occuper de ses affaires.